

Paris, le 08 décembre 2009

REF : SYN-BD- VL: 307/2009

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur un incident récent survenu au Tribunal de Grande Instance de Bobigny.

Le vendredi 4 décembre, les enquêteurs de l'Office Central de la Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants de la Direction Centrale de la Police Judiciaire, sollicitaient une prolongation de garde à vue d'une durée de 48 heures, dans une affaire de trafic de stupéfiants.

C'est avec consternation qu'ils se sont vus refuser cette demande sur la base de l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en date des 27 novembre 2008 et 13 octobre 2009. Le magistrat indiquait aux enquêteurs qu'il résulte de ces textes et de la jurisprudence afférente, qu'une personne placée en garde à vue doit se faire assister par un avocat dès le début de la mesure privative de liberté.

Devant leur incompréhension et le rappel des dispositions du Code de Procédure Pénale en matière de trafic de stupéfiants (premier entretien avocat à la 72<sup>ème</sup> heure), les policiers étaient alors menacés par leur interlocuteur d'être poursuivis pour outrage à magistrat !

Cette décision fait suite à de récentes autres du même acabit, ce qui laisse à penser qu'une concertation a eu lieu entre certains JLD du TGI de Bobigny pour bloquer le système.

**SYNERGIE-OFFICIERS** dénonce cette volonté délibérée d'enrayer le fonctionnement normal de la Justice au mépris des victimes et des dégâts considérables provoqués par les délinquants que policiers et magistrats sont chargés de neutraliser dans le plus strict respect du Droit !

Sans méconnaître la prééminence du droit européen sur le droit français, ce comportement s'apparente plus à un activisme militant qu'à une participation responsable au débat républicain sur la réforme de la procédure pénale. Ce nihilisme qui consiste à provoquer le chaos pour imposer ses solutions est non seulement irresponsable, mais il incarne avant tout les méthodes de ceux qui ont toujours combattu la démocratie et son esprit de réforme.

Chaque jour, dans des conditions de plus en plus difficiles et violentes, les policiers républicains exposent leur intégrité physique guidés par leur sens du Devoir, mettant de côté leurs convictions politiques ou philosophiques. **SYNERGIE-OFFICIERS** vous demande instamment de saisir le Garde des Sceaux pour mettre un terme à ces sabotages de l'enquête judiciaire afin que la mission des femmes et des hommes qui travaillent sans relâche pour la sécurité et la protection de nos concitoyens garde du sens.

Je vous prie de croire Monsieur le Ministre, en ma plus parfaite considération.

**Bruno BESCHIZZA**  
Secrétaire Général

**Destinataire :**

**Monsieur Brice HORTEFEUX**  
**Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et**  
**des Collectivités Territoriales**  
**Place Beauvau**  
**75800 PARIS**

**SYNERGIE-OFFICIERS**